



# Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de SEVREY  
N°17, décembre 2018



Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>



La CGT adresse tous ses remerciements à celles et ceux qui lui ont accordé leur confiance aux dernières élections, ainsi qu'à tous ceux qui ont voté pour élire leurs représentants.

Ces élections se sont déroulées dans un climat serein, grâce à la participation efficace des agents administratifs et techniques.

Après une année encore une fois chargée, l'heure est maintenant aux fêtes.

**Excellentes fêtes à tous !**

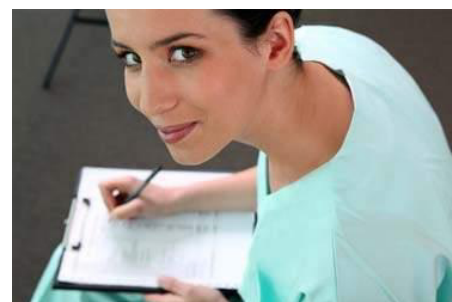
## Remplacement d'infirmiers en maladie C'est possible !

La réponse de la DRH à la demande de la CGT est claire : les congés maternité ou de longue maladie sur l'extrahospitalier sont remplacés si on lui en fait la demande. Sur l'ensemble du CHS, les congés de maternité sont remplacés, toujours s'ils sont demandés. DSI et DRH font d'ailleurs le point chaque semaine.

## Concours infirmier

L'ONI avait encouragé la direction à temporiser, ce qui a entraîné un grand retard dans les concours infirmiers.

47 candidats se sont présentés pour les 35 postes.



35 agents seront donc stagiaires au 1<sup>er</sup> février 2019. Les 12 autres devraient figurer sur la liste complémentaire qui permettra de les stagieriser à leur tour dans l'année qui suit, au fur et à mesure que des postes se libèrent (retraite,...)

## désOrdre infirmier

Finalement, les données sont certifiées sécurisées



La direction transmet au fil de l'eau les renseignements demandés par l'ONI. Quant à l'adresse mail à envoyer à l'ONI, il est livré au choix de chaque agent : **pas de mail**, mail personnel, mail professionnel ou nouveau mail.

La CGT a intenté une action en justice contre le décret d'obligation d'inscription, action toujours en cours.

## NUIT

### Effectifs, encadrement et continuité jour/nuite

La CGT a fait des propositions concrètes : embauche d'agents de nuit, prime d'attractivité pour les cadres de nuit, temps de secrétariat administratif supplémentaire. Le temps de secrétariat semble écarté, mais la prime est à l'étude. La direction remplace désormais mieux l'absentéisme et cherche à créer une culture commune, mais elle bute sur le fond du problème.

La direction demandait un audit, mais accède finalement à notre demande de mission CHSCT.



***Nous demandons toujours que la péréquation régionale ne serve pas que pour l'investissement (reconstruction du CHS), mais aussi pour le fonctionnement (effectifs et conditions de travail)***

### Manifestation devant l'ARS le 15 novembre



M. DAVIGO, directeur de l'organisation des soins à l'ARS, a finalement bien voulu recevoir notre délégation régionale pour la psychiatrie. Il a promis de répondre à nos questions dans la semaine qui suivait les élections. Nous attendons toujours...

***Promesses d'ARS, typiques du mépris dans lequel il tient le personnel.***

### Sauvetage du service public

Filière gérontopsychiatrique, pôle unique de pédopsychiatrie avec le CH de Mâcon, Hôpital de Jour Adultes public à Paray le Monial.

La CGT soutient ces projets qui permettent de sauvegarder les services publics. A défaut, la pédopsychiatrie de Mâcon n'assurerait plus ses gardes et Paray serait devenu privé lucratif.

### Equipe PMS

#### ***La CGT a demandé leur titularisation***

Malgré un retour positif des agents du CHS sur l'équipe Prévention Médiation Sécurité en place depuis 6 mois, nous restons persuadés qu'une équipe mixte intégrant des soignants aurait bénéficié d'un meilleur retour. En effet elle aurait permis de supprimer définitivement le tableau des renforts d'urgence.

Toutefois, la CGT lutte pour tous contre la précarité ; lors du dernier CTE, elle a demandé la stagiairisation des agents de l'équipe PMS, afin qu'ils deviennent des agents titulaires de la Fonction Publique Hospitalière. Un agent en CDI n'a pas le même statut qu'un agent titulaire.



Adresse courriel [cgt.chs@ch-sevrey.fr](mailto:cgt.chs@ch-sevrey.fr)

Tél 03.85.92.82.79 ou 8279

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

local ouvert le lundi, mercredi et jeudi, de 9 H à 17 H, et le vendredi après-midi